



## Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Du 24 juillet au 4 août : mardi 9h00 - 12h00, mercredi 8h-12h, jeudi 9h-13h

Fermeture de la mairie au public du 7 août au 11 août.

Réouverture le mercredi 16 août aux horaires d'ouverture habituels.

## Crottes de chiens :

L'article du flash info d'avril instituant un prélèvement ADN des chiens était un poisson d'avril... La municipalité n'envisage pas non plus l'achat de drones pour surveiller les propriétaires de chiens. Les toutous de la commune restent libres de toute surveillance municipale concernant leurs déjections. Que cela n'empêche pas le ramassage des crottes déposées sur la voie publique.

## Hommage à l'abbé Louis Roux

Membre d'une famille Rochoise, l'abbé Louis ROUX lors du massacre des 34 maquisards du Maquis d'Izon-la-Bruisse, le 22 février 1944, a ouvert son église pour le dépôt des corps et organisé les obsèques de ces héros avec un défilé au monument aux morts d'Eygelayes. A l'occasion de la date anniversaire de son décès, il y a 40 ans, l'Association pour la Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans les Hautes Baronnies et des Familles des Martyrs du Maquis d'Izon-la-Bruisse, en accord avec sa famille, viendra fleurir sa tombe au cimetière de Blacon le samedi 1er juillet 2023 à 11 heures. Toutes les Rochoises et tous les Rochois qui souhaitent s'associer à l'hommage rendu à cet homme remarquable sont invités à y participer.

## Frelon asiatique :

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

La saison 2022 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +93% par rapport à 2021). Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023. Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](https://frelonsasiatiques.fr). Il est essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

## Aménagement place Roger Guinard

12 personnes ont répondu à l'enquête sur le réaménagement de la place Roger Guinard. Ces réponses permettent de définir un cahier des charges d'aménagement. La classe de terminale JEP (Jardins et aménagements Paysagers) de la MFR (Maison Familiale Rurale) de Richerenches est présente sur la commune le jeudi 1er juin. A partir du cahier des charges et de leur visite sur le terrain, les 9 apprentis élaboreront chacun un projet d'aménagement. Le projet définitif sera défini en réunion des adjoints à partir de ces propositions. Sa réalisation pourra être confiée à la M.F.R à l'automne prochain. Il est également envisagé que l'aménagement de la place Roger Guinard serve fin juin de support pour une épreuve pratique du bac professionnel JEP.

## Droit de préemption urbain de la commune :

Le droit de préemption urbain (D.P.U) permet à une collectivité publique d'acquérir en priorité un bien immobilier mis en vente ou faisant l'objet d'une donation (à l'exception de celles réalisées entre personnes d'une même famille) par une personne privée (particulier) ou morale (entreprise).

Le conseil municipal a voté l'instauration d'un droit de préemption urbain sur divers bâtiments et parcelles non bâties mitoyennes des propriétés de la commune ou présentant un intérêt d'aménagement de l'agglomération.

Les propriétaires de ces biens immobiliers restent bien évidemment tant qu'ils le souhaitent propriétaires de leurs biens. C'est seulement s'ils cèdent leurs biens (vente ou donation) à des personnes non membres de leur famille que la municipalité pourra décider (ou non) de se substituer à l'acquéreur aux conditions de la vente.

### Taux d'imposition 2023 :

Le conseil municipal budgétaire du 27 mars 2023 a voté les taux d'imposition pour les impôts directs locaux. La décision a été de maintenir les taux au niveau où ils sont depuis notre élection soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31,21 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 50,75 %

Ces taux s'appliquent sur la valeur locative théorique de vos biens immobiliers, valeur déterminée par les services fiscaux de l'Etat en fonction de la taille et de la qualité de ces biens : surface et confort des maisons, surface et nature des parcelles non bâties. L'Etat a décidé d'augmenter de 7% la valeur locative des biens immobiliers. Il y aura donc cette année une augmentation des impôts fonciers de ce montant. La municipalité n'est donc pas responsable de cette augmentation. Cette augmentation permettra au budget municipal de suivre l'inflation et notamment l'évolution du coût de l'énergie.

### Coupures d'eau, schéma directeur de l'eau :

La municipalité a décidé la réalisation d'un nouveau schéma directeur de l'eau. Cette mission a été confiée après appel d'offres à la société CEDIC. Ce projet a pour but d'analyser l'état de notre réseau d'eau et de proposer les améliorations nécessaires en termes de gestion et de fiabilité. Il est financièrement aidé à 80% par le conseil départemental de la Drôme. Une première étape de constat de l'existant a été réalisée. Une deuxième étape doit permettre la mesure des débits en différents points du réseau. Il est pour cela nécessaire de changer les anciens compteurs « divisionnaires ». Cela explique que certains secteurs de la commune aient été privés d'eau au cours des dernières semaines, le temps du changement des compteurs. Une nouvelle coupure de l'ensemble de la commune sera prochainement nécessaire pour changer le compteur du château d'eau.

### Ateliers de danse bien-être seniors (+de 60 ans) :

Frédérique Gay-Capdevielle, éducatrice diplômée d'Etat vous propose de participer gratuitement à une séance découverte de danse bien-être, mardi 13 juin à 17h à la salle des fêtes.

Cet atelier est accessible à tous. La gestuelle est simple et douce et s'adapte tout particulièrement aux capacités des personnes de plus de 60 ans qu'elle vise à améliorer : assouplir son corps, retrouver fluidité des mouvements, équilibre corporel (prévention des chutes) et entretenir sa mémoire dans l'espace...

Portée par des musiques qui agissent directement sur nos émotions, la danse bien-être permet non seulement de développer sa créativité et de retrouver l'estime de soi, mais aussi de créer du lien, de faire partie d'un groupe et de partager le plaisir de danser ensemble.

Renseignements auprès de Frédérique au 06 50 18 86 03 ou par mail : [fgcapdevielle@gmail.com](mailto:fgcapdevielle@gmail.com)

### SAVE THE DATE : La Fête du Village c'est les 7 et 8 juillet 2023 !

Cette année encore l'équipe du comité des fêtes s'est mise en branle pour vous organiser une belle fête de village avec de nouvelles surprises au programme ! Vous avez été nombreux à nous suivre tout au long des événements organisés cette année, nous vous en remercions chaleureusement car c'est en partie grâce à cela que nous pouvons vous proposer plus d'animations lors de la fête du village. Comme chaque année, nous démarrons le week-end par une soirée concert le vendredi soir, le traditionnel concours de pétanque amical en doublette se tiendra samedi après-midi et le repas du comité samedi soir sera animé par un DJ.

Cette année nous proposerons plus d'animations le samedi après-midi avec des jeux en bois, un spectacle de magie pour les plus jeunes, des animations maquillage, sculptures en ballons etc... (Plus de détails sur le programme ci-joint pour la version Internet). **Vos repas sont à réserver au plus tard le 30 juin 2023** : Bulletin de réservation + chèque de paiement.

On vous attend nombreux pour célébrer l'été ensemble :)

### La roche des arts présente la compagnie Ki-Watt :

L'association La Roche des Arts est heureuse de vous annoncer le prochain spectacle à Roche-Saint-Secret-Béconne, « INDOMPTABLE », le **dimanche 11 juin à 18h**.

Ce spectacle de cirque est plein de prouesses techniques et d'humour !

« Indomptable » s'adresse à toutes les générations pour parler de la manière dont on se dresse soi-même face à la société d'aujourd'hui. Nous espérons vous y voir nombreux !

Entrée libre et consciente (10 € conseillé). Buvette gourmande sur place.

